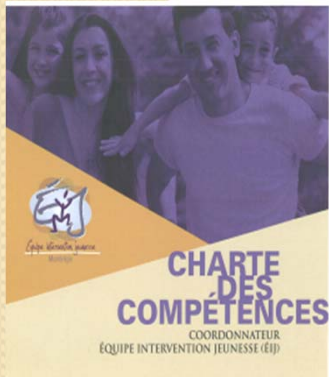




**Les conditions de contexte
entourant la compétence du
coordonnateur-médiateur ÉIJ .
Suite des travaux sur la Charte des
compétences (phase II).**



Louise Lemay, École de travail social, UdeS.
Sandra-Chantal Grégoire, coordonnatrice ÉIJ (Gatineau),
Audrey Bouchard, coordonnatrice ÉIJ (Jonquière),
Marie Dallaire, ASSS de la Montérégie

Atelier présenté dans le cadre des
Journées provinciales annuelles du Regroupement des ÉIJ du Québec (RÉIJQ),
Québec: ASSS de la Capitale-nationale
22 octobre 2014

Objectifs visés

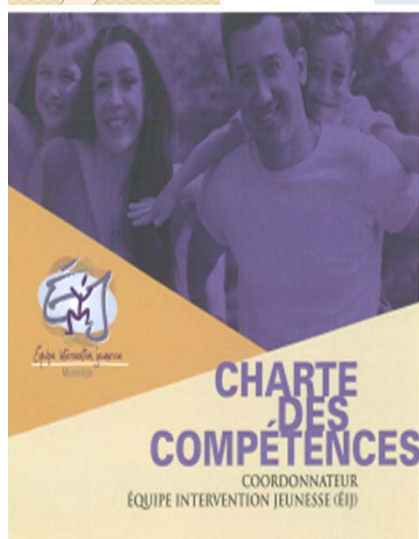
- **Rendre compte de la démarche et des résultats du groupe de travail sur la Charte des compétences (phase II)**
- **Valider les résultats et Poursuivre la réflexion avec les membres du RÉIJQ**
- **Envisager les modalités de diffusion des travaux réalisés autour de la phase II**

Plan de l'atelier

1. Contexte d'émergence de la démarche
2. La notion de compétence: rappel de la modélisation et des composantes
3. Les travaux: une démarche en 4 temps
4. Les résultats
5. Validation de la compétence « Promouvoir les pratiques partenariales dans le secteur jeunesse »
6. Travail en sous-groupe: validation et complétion des travaux du groupe de travail
7. Plénière
8. Suite et diffusion des travaux

I. Contexte d'émergence de la démarche:

a) Une première réalisation: La Charte des compétences



LES FORCES

- Elle est centrée sur l'action du coordonnateur ÉIJ.
- Elle propose un inventaire
 - de « compétences professionnelles ou techniques » (tâches ou activités spécifiques du coordonnateur ÉIJ)
 - de « compétences dites générales (ou transversales) » (habiletés personnelles ou attitudes requises mais non spécifiques à la fonction)
- Elle s'appuie sur l'expertise de coordonnateurs ÉIJ de différentes régions du Québec

UNE LIMITE

- Elle n'aborde pas les conditions de contexte requises à l'exercice de ces tâches ou de ces habiletés personnelles ou professionnelles

I. Contexte d'émergence de la démarche

b) Le développement d'une vision et volonté communes

- La compétence du coordonnateur relève en partie de ses propres habiletés à agir
- Elle est aussi fonction des conditions qui entourent la fonction de coordination de l'ÉIJ
- Elle doit donc être définie ou située « en contexte »



Définir la compétence du coordonnateur ÉIJ
suppose d'inclure les conditions
environnementales requises à son exercice



Volonté collective de poursuivre les travaux

2. La notion de compétence : modélisation et composantes

Lemay et Lapointe (2011) proposent une modélisation pour comprendre la compétence dans une perspective globale ou écologique.

Elle inclut six dimensions:

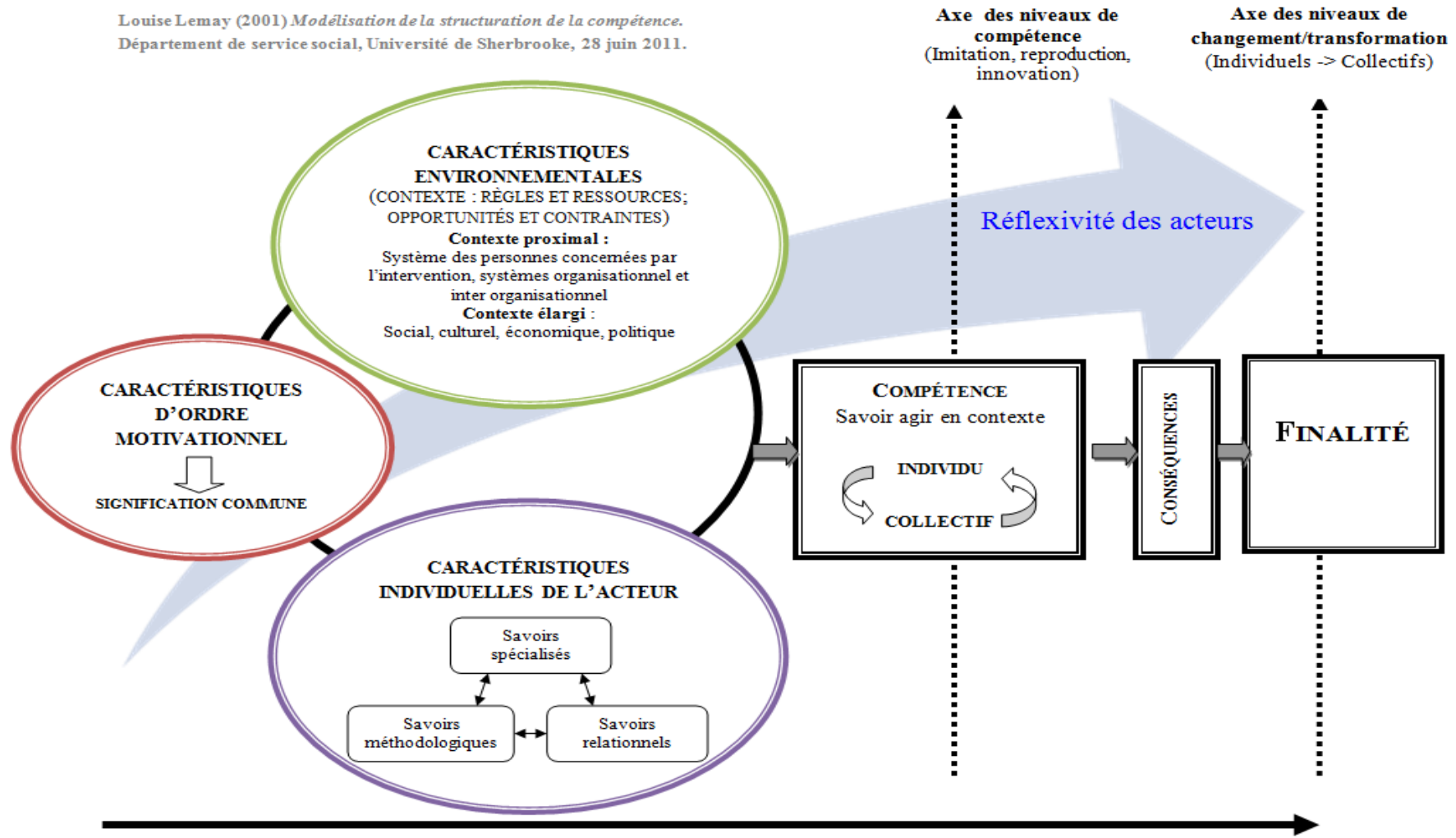
1. L'Acteur (individu ou groupe): caractéristiques individuelles
2. Le Contexte : caractéristiques environnementales
3. La Signification de l'action: caractéristiques d'ordre motivationnel/ le vouloir agir
4. L'Action: le savoir agir (compétence)
5. Les Conséquences : résultats proximaux de l'action
6. La Finalité : résultats ultimes axés sur le DPA

Voir la synthèse produite à partir du Feuille # 5 des faits saillants de la recherche

Modélisation de la structuration de la compétence dans le champ des pratiques sociales

Lemay et Lapointe, 2011

Louise Lemay (2001) *Modélisation de la structuration de la compétence*.
Département de service social, Université de Sherbrooke, 28 juin 2011.



Axe temporel : histoire (ex. rapports sociaux) et changements au fil du temps (acteurs, processus d'intervention, finalités, etc.)

2. La notion de compétence : modélisation et composantes

2.1 La dimension individuelle de la compétence

- La trilogie traditionnelle = savoir, savoir-faire et savoir-être
 - Les résultats de la recherche sur les pratiques des coordinateurs-médiateurs partenariaux conduisent à définir cinq champs de savoirs dont certains peuvent inclure des éléments de savoir-faire et de savoir être.
1. Les savoirs spécialisés
 2. Les savoirs relationnels et communicationnels
 3. Les savoirs analytiques et réflexifs
 4. Les savoirs méthodologiques ou techniques
 5. Les savoirs expérientiels

Voir la synthèse produite à partir du Feuille # 5 des faits saillants de la recherche

2. La notion de compétence : modélisation et composantes

2.2 La dimension environnementale de la compétence

Elle renvoie aux Conditions externes (ressources ou contraintes) qui agissent sur le savoir-agir des personnes:

- Conditions sociales, politiques
- Conditions organisationnelles, administratives
- Conditions relationnelles (interprofessionnel, inter organisationnel, intersectoriel, etc.)
- Conditions techniques, matérielles, financières
- Conditions temporelles, historiques
- Etc.

Voir la synthèse produite à partir du Feuillet # 5 des faits saillants de la recherche

2. La notion de compétence : modélisation et composantes

2.3 La dimension motivationnelle de la compétence

- Elle renvoie à la « signification de l'action » pour les personnes (sens, objectif, intention, etc.), laquelle fonde en quelque sorte leur « vouloir agir ».
- Elle inclue une dimension individuelle :
 - le vouloir agir de la personne.
- Elle inclue aussi une dimension environnementale :
 - le vouloir agir collectif ou la volonté d'agir de l'ensemble des acteurs à différents niveaux (ex. acteur politique Agence, établissements, agents de liaison dédiés, etc.).
- Elle se traduit concrètement par des habiletés ou des comportements manifestant la volonté d'agir, l'adhésion, l'engagement, la passion, la conviction, la mobilisation, etc.

3. Les travaux: une démarche en 4 temps

3.1 Une réflexion collective (Atelier-RÉIJQ-2013)

À partir de la Charte,
sélection de cinq activités professionnelles vues
comme des compétences significantes en regard de la
fonction de coordination-médiation partenariale dans
le contexte de l'ÉIJ.



1. gérer l'ÉIJ comme structure organisationnelle,
2. mobiliser les partenaires autour des jeunes présentant des problèmes multiples,
3. assurer une médiation partenariale
4. gérer un processus clinique relativement à des jeunes présentant des problèmes multiples (PSI)
5. contribuer à l'amélioration de l'offre de services.

Les travaux entourant la Charte (phase II)

3.2 les activités des membres du groupe de travail

Les coordonnateurs :

- Audrey Bouchard (Jonquière),
- Caroline Côté (Québec nord),
- Diane Dupéré (Montréal),
- Sandra-Chantal Grégoire (Gatineau),
- Pier St-Onge (Sherbrooke)

Les collaborateurs :

- Marie Dallaire (ASSS de la Montérégie),
- Normand Ricard, chargé de projet, CSSS –Montréal
- Louise Lemay (Université de Sherbrooke).

Deux séances de travail

- Un séminaire de 4 jours animé par LeBoterf en décembre 2013
- Une rencontre de groupe autonome en août 2014

Les membres du groupe de travail Charte phase II



3. Les travaux: une démarche en 4 temps

3.2 Un séminaire de formation et de travail à partir de la méthode de LeBoterf (décembre 2013)

Les Réalisations

1. Une définition de la finalité de l'ÉIJ
2. Réflexion entourant trois compétences
 - GÉRER ET ASSURER L'EFFICACITÉ DE L'ÉIJ COMME STRUCTURE ORGANISATIONNELLE
 - (gérer le processus PSI/ centration sur 2 étapes)
 - COORDONNER L'ANALYSE DE LA DEMANDE DE RÉFÉRENCE À L'ÉIJ
 - COORDONNER LA PLANIFICATION DE LA DÉMARCHE DE PLAN DE SERVICES
3. Définition pour chacune des compétences,
 - **du résultat attendu** par l'exercice de la compétence ciblée
 - **des actions plus spécifiques à réaliser** pour exercer la compétence (que ce soit au plan de la démarche-méthode ou du partenariat avec les acteurs impliqués et concernés)

Les travaux entourant la Charte (phase II)

3.3 rencontre autonome du groupe de travail

Appréciation de la démarche LeBoterf :

- Méthode intéressante, rigoureuse mais fastidieuse.
- Notre objectif premier n'est pas répondu, soit d'approfondir la réflexion sur les conditions de contexte requises à l'exercice de la compétence des coordonnateurs ÉIj
- Cependant, le travail réalisé est enrichissant et constitue un préalable utile à cette réflexion.

Décision du groupe:

- Adopter la modélisation proposée par Lemay,; elle inclut l'apport des travaux de LeBoterf, elle est plus accessible et fait sens pour une réflexion sur la fonction des coordinateurs-médiateurs partenariaux

Réalisation

- Réflexion sur les conditions environnementales entourant la compétence: « Promouvoir les pratiques partenariales dans le réseau jeunesse »
- Modélisation de cette compétence

Merci Marie pour la prise
de notes !

Validation: la finalité de l'ÉIJ

« Accroître ou restaurer l'autonomie du réseau à assurer une offre de services coordonnée, accessible, continue et adaptée aux besoins des jeunes en situation de grande vulnérabilité vivant des problématiques multiples, complexes, au plan individuel, familial ou social ».

Qu'en
pensez-
vous?

Merci Marie pour la prise de notes !

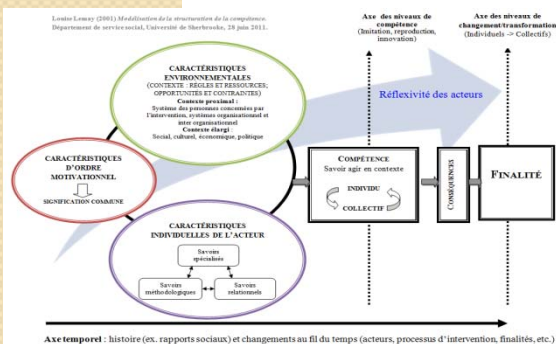
Validation

Un exemple de compétence modélisée :
Promouvoir les pratiques partenariales dans
le réseau jeunesse

Qu'en
pensez-
vous?

Voir la
modélisation

- valider et enrichir le volet « Caractéristiques environnementales »
- enrichir la modélisation autour des autres dimensions (individuelles et motivationnelles)

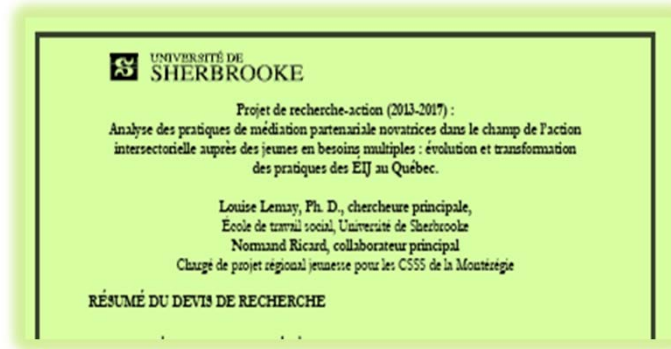


Contexte

Inscrit dans le cadre du

Projet de recherche-action Lemay-Ricard, portant sur

l'Analyse des pratiques de médiation partenariale novatrices dans le champ de l'action intersectorielle auprès des jeunes en besoins multiples: évolution et transformation des pratiques des Équipes d'intervention Jeunesse (ÉIJ) au Québec.



MD1

Diapositive 18

MD1 la recherche sera-t-elle présentée lors de cette rencontre provinciale ?
Faut-il prévoir apporter des exem^{pl}aires du résumé ?

Marie Dallaire; 2013-09-26

Travail en sous-groupe

Validation-réflexion autour de 3 compétences

1. Formez trois sous-groupes de travail
 2. Identifiez un secrétaire-rapporteur
 3. Chaque sous-groupe centre sa réflexion sur une seule des trois compétences (partiellement modélisées _ informations manquantes)
 - Prenez connaissance des informations catégorisées en fonction des grandes dimensions entourant la notion de compétence
 - Complétez la dimension des caractéristiques environnementales.
 - Complétez les autres dimensions
- Remettez vos notes manuscrites à l'équipe de recherche

Attention:
identifiez les conditions qui vous apparaissent essentielles pour exercer cette compétence particulière

Merci Marie pour la prise
de notes !

Plénière et conclusion

1. Brève rétroaction des trois sous-groupes de travail
2. Les suites:
 - Complétion des synthèses par le groupe de travail sur la Charte (phase II)
 - **Diffusion des résultats**

- Des résultats utiles à qui?
- Quels modes de diffusion faut-il privilégier?
Vos idées sur la Formes?
- Voulez-vous contribuer à la révision des textes finaux?

La production d'un article est en cours (notion de compétence et exemple de modélisation d'une compétence du coordinateur-médiateur partenarial ÉIJ). Voulez-vous contribuer à la révision finale ?



Références

- ASSS de la Montérégie (2012). Charte des compétences: coordonnateur Équipe Intervention Jeunesse (ÉIJ), Longueuil. ÉIJ Montérégie, avec la collaboration de l'ASSS de la Montérégie, Direction des Ressources Humaines Réseau, septembre 2012.
- Lemay, L., Lambert, D. et S. Lapointe (2013). « La compétence du coordonnateur-médiateur à l'ÉIJ : les composantes individuelles, environnementales et motivationnelles en jeu ». Faits saillants de la recherche provinciale sur l'analyse des pratiques de partenariat et de médiation intersectorielle dans le contexte des équipes d'intervention jeunesse au Québec (2008-2012). Feuille No.5, Sherbrooke, Université de Sherbrooke, 21 p. En ligne sur le site du RÉIJQ:
http://reijq.espaceweb.usherbrooke.ca/Louise_Lemay/publications.htm